

DEMANDE DE SUBVENTION ASSOCIATIONS SPORTIVES 2023



VILLE DE
HOUILLES

Dossier à retourner avant le 8 décembre 2022

Identification de la personne chargée du présent dossier de subvention

Nom : Prénom :

Fonction : Tél. :

Courriel :

Nom de l'association :

Subvention de fonctionnement demandée : Euros

- 1ère demande
- Renouvellement.....

Subvention de projet demandée : Euros

- 1ère demande
- Renouvellement.....

Cadre réservé à l'administration

Dossier reçu le : Elu référent :

Dossier complet : oui non Service instructeur :

Subvention demandée en 2022 : €

Subvention octroyée en 2022 :€

Présentation en commission « vie associative sportive » le :

Montant proposé par la commission « vie associative sportive » : €

Subvention accordée pour l'année N – décision du conseil municipal : €



IMPORTANT Tout dossier incomplet ou parvenu après la date butoir ne sera pas pris en considération.

Identification du demandeur

Nom de l'association :

Adresse du siège social :

Objet :

Date de création :

Numéro d'enregistrement et date de parution au JO :

Numéro de SIRET :

Site internet :

Nom du Président :

Adresse postale :

Téléphone :

Email :

Date de l'élection en tant que Président :

Nom du trésorier :

Adresse postale :

Téléphone :

Email :

Nom du secrétaire :

Adresse postale :

Téléphone :

Email :

Date de votre dernière Assemblée Générale (A.G.) :

Renseignements administratifs et juridiques

Compte bancaire ou postal :

Banque :

Adresse de l'agence :

Code Banque :

Guichet :

N° Compte :



Joindre un relevé d'identité Postal (RIP) ou Bancaire (RIB)

Assurance :

Compagnie :

Cabinet :

N° de police :

Nature des risques couverts :



Joindre une photocopie de l'attestation d'assurance

Votre association dispose-t-elle d'agrément(s) administratif(s) ?

Si oui, merci de préciser :

Type d'agrément :	attribué par	en date du :

Votre association est-elle reconnue d'utilité publique ?

Votre association dispose-t-elle d'un commissaire aux comptes* ?

*Obligation notamment pour toute association qui reçoit annuellement plus de 153 000 euros de dons ou de subventions, conformément à l'article L 612-4 du code de commerce ou au décret n°2006-335 du 21 mars 2006

Adhérents et personnels

Nombre total de licenciés de l'association pour la saison sportive 2021 - 2022 :

Dont Nombre de licenciés ovilleois :

Nombre de licenciés d'autres communes :

Nombre total de licenciés de l'association pour la saison sportive 2022 - 2023 :

Dont Nombre de licenciés ovilleois :

Nombre de licenciés d'autres communes :

Sports pratiqués	Fédération à laquelle l'association est affiliée	Nombre de pratiquants		Cotisation annuelle par sport et par licencié
		Licenciés	Non licenciés	
TOTAL :				

Nombre total d'adhérents de la saison en cours (*joindre un justificatif*) :

	Nombre d'adhérents
École (de 0 à 13 ans)	
Compétition (par les 14 - 35 ans)	
Loisirs (14 - 35 ans hors compétition et 35 ans et plus)	
Arbitres et Dirigeants	
TOTAL	

PERSONNELS SALARIÉS		
NOM et Prénom	QUALIFICATION	CHARGES ANNUELLES BRUT
TOTAL DES SALAIRES ANNUELS BRUT		

DEFRAIEMENT DES BÉNÉVOLES (Année N-1)		
NOM et Prénom	QUALIFICATION	Montant annuel des défraiements
TOTAL DES DEFRAIEMENTS ANNUELS		

Résultats sportifs

RESULTATS SPORTIFS OBTENUS EN 2022

Niveau	Catégorie	Nom de la compétition, championnat...
Départemental		
Régional		
National		

Participation aux événements de la Ville / organisation d'événements ouverts au public oivilois

Nom de l'événement	Nombre de personnes ayant assisté à l'événement	Dates

Formations



Joindre les justificatifs de toutes les demandes de formation.

1	Objet		Activités	
	Lieu		Date	
	Nb. participants		Coût	

2	Objet		Activités	
	Lieu		Date	
	Nb. participants		Coût	

3	Objet		Activités	
	Lieu		Date	
	Nb. participants		Coût	

4	Objet		Activités	
	Lieu		Date	
	Nb. participants		Coût	

5	Objet		Activités	
	Lieu		Date	
	Nb. participants		Coût	

6	Objet		Activités	
	Lieu		Date	
	Nb. participants		Coût	

7	Objet		Activités	
	Lieu		Date	
	Nb. participants		Coût	

Déplacements : hors Île de France

(Frais de transport uniquement – Hébergements et repas non compris)

(1 seule fiche par association)

1	Objet		Activités	
	Lieu		Date	
	Km aller		Km retour	
	Nombre de Compétiteurs	Nombre de juges		Nombre d'arbitres
	Coût	€ (joindre les justificatifs)		

2	Objet		Activités	
	Lieu		Date	
	Km aller		Km retour	
	Nombre de Compétiteurs	Nombre de juges		Nombre d'arbitres
	Coût	€ (joindre les justificatifs)		

3	Objet		Activités	
	Lieu		Date	
	Km aller		Km retour	
	Nombre de Compétiteurs	Nombre de juges		Nombre d'arbitres
	Coût	€ (joindre les justificatifs)		

4	Objet		Activités	
	Lieu		Date	
	Km aller		Km retour	
	Nombre de Compétiteurs	Nombre de juges		Nombre d'arbitres
	Coût	€ (joindre les justificatifs)		

Budget prévisionnel 2023

Année 20.. ou de date de début.... A date de fin....

CHARGES	Montant ¹	PRODUITS	Montant
CHARGES DIRECTES		RESSOURCES DIRECTES	
60 – Achats		70 – Vente de produits finis, de marchandises, prestations de services	
Prestations de services			
Achats matières et fournitures		74- Subventions d'exploitation ²	
Autres fournitures		Etat : préciser le(s) ministère(s) sollicité(s)	
61 - Services extérieurs		-	
Locations		-	
Entretien et réparation		Région(s) :	
Assurance		-	
Documentation		Département(s) :	
62 - Autres services extérieurs		-	
Rémunérations intermédiaires et honoraires		Intercommunalité(s) : EPCI ³	
Publicité, publication		-	
Déplacements, missions		Commune(s) :	
Services bancaires, autres		-	
63 - Impôts et taxes		Organismes sociaux (détailler) :	
Impôts et taxes sur rémunération,		-	
Autres impôts et taxes		Fonds européens	
64- Charges de personnel		-	
Rémunération des personnels		L'agence de services et de paiement (ex-CNASEA -emplois aidés)	
Charges sociales		Autres établissements publics	
Autres charges de personnel		Aides privées	
65- Autres charges de gestion courante		75 - Autres produits de gestion courante	
66- Charges financières		Dont cotisations, dons manuels ou legs	
67- Charges exceptionnelles		76 - Produits financiers	
68- Dotation aux amortissements		78 – Reprises sur amortissements et provisions	
CHARGES INDIRECTES			
Charges fixes de fonctionnement			
Frais financiers			
Autres			
TOTAL DES CHARGES		TOTAL DES PRODUITS	
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES ⁴			
86- Emplois des contributions volontaires en nature		87 - Contributions volontaires en nature	
Secours en nature		Bénévolat	
Mise à disposition gratuite de biens/prestations		Prestations en nature	
Personnel bénévole		Dons en nature	
TOTAL		TOTAL	

Subvention sollicitée pour l'année 2023 : euros

Le Président

cachet de l'association

Le Trésorier

(noms en lettres capitales, suivi de la mention "Certifié sur l'honneur sincère et véritable" + signature)

Informations budgétaires complémentaires

Montant du résultat financier du dernier exercice connu :€ (précisez l'année :)

Montant des réserves propres de l'association au 30 novembre 2022 :€ (fournir les trois derniers relevés bancaires de l'ensemble des comptes de l'association)

Montant de votre budget prévisionnel année 2023 : €

Que représente en pourcentage, la subvention de fonctionnement demandée en 2023 dans le budget global de l'association : %

Quel est le nombre de salariés rémunérés par l'association :

Que représente en pourcentage, les frais de personnel dans le budget global de l'association : %

Quel est le nombre de bénévoles défrayés par l'association :

Que représente en pourcentage, les frais de défrayment des bénévoles dans le budget global de l'association :%

L'association bénéficie-t-elle de prestations en nature de la part de la ville ? (mise à disposition de locaux communaux et fréquence, de personnel, de matériel, de service, etc...). Établir la liste ci-dessous, de façon précise :

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Présentation des projets 2023

Parallèlement au financement du fonctionnement des associations sportives, l'équipe municipale souhaite financer des projets développés par les associations sportives. Une priorité sera donnée aux projets s'inscrivant dans les orientations municipales suivantes : sport pour tous, féminisation du sport, sport santé. Cependant, les projets sur les autres thématiques peuvent également faire l'objet d'un financement et seront étudiés au regard de leur intérêt pour la ville et les ovoillois, leur qualité et leur modalité de mise en œuvre.

Sport pour tous : Permettre l'activité sportive à tout âge, pour tout milieu social ainsi que pour tout état de santé. Ces projets peuvent notamment inclure de nouvelles pratiques de loisirs, de nouveaux lieux et/ou un mélange des publics.

Féminisation du sport : Affirmer les droits des femmes dans toutes les dimensions de la pratique sportive et permettre l'évolution vers l'égalité réelle entre les femmes et les hommes. Ces projets peuvent inclure les axes de pratiques suivants : politique de féminisation du sport, promotion des plans de féminisation dans les clubs, lutte contre les stéréotypes et les violences sexistes, action pour plus de mixité, sport et maternité.

Sport santé : Recouvrir à la pratique d'activités physiques ou sportives qui contribuent au bien-être et à la santé : physique, psychologique et sociale. Ces projets peuvent inclure les axes de pratiques suivants : sport sénior et grand âge, lutte contre l'obésité, les maladies cardio-vasculaires, le mal de sport, sport post maladie, sport et handicap, sport et cohésion sociale.

PROJET n°... :

Axe municipal :

- Sport pour tous
 Sport santé

- Sport au féminin
 Autre thématique

Il s'agit d'un nouveau projet
 renouvellement de projet

Quels sont les objectifs du projet ?

En quoi consiste le projet ?

Qui est chargé de la réalisation ?

Combien de personnes en seront bénéficiaires (nature et nombre) ?

Quels sont les moyens mis en œuvre pour sa réalisation ?

Quel est le lieu (ou quels sont les lieux) de réalisation du projet ?

Quel est l'intérêt du projet pour la ville ?

Quelle est la date de mise en œuvre prévue du projet(début) ?

Quelle est la durée prévue du projet ?

Est-il prévu une participation financière des bénéficiaires (ou du public visé) de l'action ?

Pratiques tarifaires appliquées à l'action (gratuité, tarifs modulés, barème, prix unique...) :

MONTANT DE LA SUBVENTION ATTENDUE :

La subvention de € représente % du budget prévisionnel du projet.



N'hésitez pas à joindre tous les documents que vous jugerez importants pour présenter vos actions et vos projets (brochures, photos, articles de presse...). Ils seront utiles pour apprécier la qualité de votre travail et déterminer le montant de la subvention.

Dupliquer cette page en fonction du nombre de projet présenté

Budget prévisionnel du projet n°...

Exercice 20 ou date de début : date de fin :

CHARGES	Montant ¹	PRODUITS	Montant
CHARGES DIRECTES		RESSOURCES DIRECTES	
60 – Achats		70 – Vente de produits finis, de marchandises, prestations de services	
Prestations de services			
Achats matières et fournitures		74- Subventions d'exploitation ²	
Autres fournitures		Etat : préciser le(s) ministère(s) sollicité(s)	
61 - Services extérieurs		-	
Locations		-	
Entretien et réparation		Région(s) :	
Assurance		-	
Documentation		Département(s) :	
62 - Autres services extérieurs		-	
Rémunérations intermédiaires et honoraires		Intercommunalité(s) : EPCI ³	
Publicité, publication		-	
Déplacements, missions		Commune(s) :	
Services bancaires, autres		-	
63 - Impôts et taxes		Organismes sociaux (détailler) :	
Impôts et taxes sur rémunération,		-	
Autres impôts et taxes		Fonds européens	
64- Charges de personnel		-	
Rémunération des personnels		L'agence de services et de paiement (ex-CNASEA -emplois aidés)	
Charges sociales		Autres établissements publics	
Autres charges de personnel		Aides privées	
65- Autres charges de gestion courante		75 - Autres produits de gestion courante	
66- Charges financières		Dont cotisations, dons manuels ou legs	
67- Charges exceptionnelles		76 - Produits financiers	
68- Dotation aux amortissements		78 – Reprises sur amortissements et provisions	
CHARGES INDIRECTES			
Charges fixes de fonctionnement			
Frais financiers			
Autres			
TOTAL DES CHARGES		TOTAL DES PRODUITS	
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES ⁴			
86- Emplois des contributions volontaires en nature		87 - Contributions volontaires en nature	
Secours en nature		Bénévolat	
Mise à disposition gratuite de biens/prestations		Prestations en nature	
Personnel bénévole		Dons en nature	
TOTAL		TOTAL	

¹ Ne pas indiquer les centimes d'euros.

² L'attention du demandeur est appelée sur le fait que les indications sur les financements demandés auprès d'autres financeurs publics valent déclaration sur l'honneur et tiennent lieu de justificatifs. Aucun document complémentaire ne sera demandé si cette partie est complétée en indiquant les autres services et collectivités sollicitées.

³ Catégories d'établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) à fiscalité propre : communauté de communes ; communauté d'agglomération ; communauté urbaine.

⁴ Le plan comptable des associations, issu du règlement CRC n° 99-01, prévoit *a minima* une information (quantitative ou, à défaut, qualitative) dans l'annexe et une possibilité d'inscription en comptabilité mais en engagements « hors bilan » et « au pied » du compte de résultat.

Attestation sur l'honneur

Cette fiche doit obligatoirement être remplie pour toutes les demandes (initiale ou renouvellement) et quel que soit le montant de la subvention sollicitée. Si le signataire n'est pas le représentant légal de l'association, merci de joindre le pouvoir lui permettant d'engager celle-ci.

Je soussigné(e), (nom et prénom)

Représentant(e) légal(e) de l'association,

- certifie que l'association est légalement déclarée
- certifie que l'association est en règle au regard de l'ensemble des déclarations sociales et fiscales ainsi que les cotisations et paiements correspondants ;
- certifie exactes et sincères les informations du présent dossier, notamment la mention l'ensemble des demandes de subventions introduites auprès d'autres financeurs publics ainsi que l'approbation du budget par les instances statutaires ;

demande une subvention numéraire de fonctionnement d'un montant total de €
demande une subvention numéraire de projet d'un montant total de €

- précise que cette subvention, si elle est accordée, devra être versée :

Au compte bancaire ou postal de l'association :

 **Joindre obligatoirement un R.I.B**

- certifie que la subvention, si elle est accordée sera utilisée dans le cadre de projets et activités présentés dans cette demande.

En cas de non-réalisation du programme d'activités, le remboursement de la subvention en totalité ou en partie pourra être exigé.

Fait le : _____ , à _____

Signature :

Attention

Toute fausse déclaration est passible de peines d'emprisonnement et d'amendes prévues par les articles 441-6 et 441 du code pénal.

Nous vous informons que le responsable du traitement de vos données personnelles est le Maire de la Ville de Houilles, dont le siège social se situe au 16 rue Gambetta, CS 80330, 78800 Houilles. Vos données personnelles sont recueillies dans le cadre du traitement de la présente demande de subvention. Elles sont conservées pendant 10 ans en cas d'octroi d'une subvention et 5 ans dans le cas contraire. Le recueil de ces données est obligatoire, à défaut, aucune subvention ne sera versée. Les destinataires de ces données sont les services de la Ville de Houilles. Conformément à la loi n°78-17 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés du 6 janvier 1978 modifiée, vous disposez des droits d'accès, de rectification, d'opposition, de portabilité et d'effacement de vos données. Vous disposez également du droit de définir des directives relatives au sort de vos données à caractère personnel après votre mort. Pour exercer ces droits, veuillez-vous adresser à : rgpd@ville-houilles.fr ou envoyer un courrier à RGPD, Mairie de Houilles, Hôtel de Ville, 13 rue Gambetta, BP 120, 78805 Houilles Cedex. Une copie d'un titre d'identité sera à joindre à la demande. Vous disposez également du droit d'introduire une réclamation auprès de la CNIL.

Documents à joindre

Pour que votre dossier soit instruit, merci de joindre **OBLIGATOIREMENT** les pièces suivantes à votre dossier de demande de subvention (case à cocher pour récapitulatif) :

- Un relevé d'identité bancaire** : aucune subvention ne pourra être versée si l'association n'est pas titulaire d'un compte, il s'agit d'un compte ouvert au nom de l'association et non à celui d'un dirigeant ou d'un responsable
- Le rapport d'activité de l'exercice précédent accompagné du procès-verbal de votre dernière assemblée générale** : signé par les membres du bureau
- La liste nominative du comité directeur permettant de connaître sa composition** (préciser la date de sa dernière mise à jour)
- Le dernier compte de résultat et le bilan de l'association** : signés par le trésorier et le président (et éventuellement le vérificateur des comptes ou commissaire aux comptes)
- Présentation de la trésorerie de l'association** : joindre copie des trois derniers relevés de tous les comptes
- Le budget prévisionnel** : équilibré et signé par le trésorier et le président
- l'attestation d'affiliation à la fédération indiquant le nombre d'adhérents par catégorie**
- le justificatif du nombre d'adhérents indiquant le nombre d'ovillois** : attestation du comité départemental ou de la fédération
- le justificatif des frais de transport pour les déplacements hors Ile de France**
- le justificatif des frais de formation**
- Copie des statuts, de la publication au journal officiel et du récépissé de déclaration de l'association** pour une première demande ou les modifications statutaires intervenues au cours de la dernière année pour les demandes de renouvellement
- L'attestation URSSAF pour les salaires, le cas échéant**
- L'attestation d'assurance responsabilité civile**
- Pour les associations ayant obtenu une subvention de projet en 2022, **le compte rendu de l'action financée** (CERFA n° 15059*01 téléchargeable sur le site internet de la Ville).